

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté - Égalité - Fraternité

CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE PONCHON

SÉANCE DU 11 MAI 2023

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Présents : Robert JOYOT **Maire**,

Yannig MERLIN, Colette JOLLIVET, Denis ROLLAND, Geneviève DELABY, **Adjoint**s

Francine FAUQUEMBERGUE, Laurence LACHAPELLE, Bruno CAFFIER, Michel VASSEUR , Nancy SUZÉ,

Olivier WAUTERS ; Myriam LEDOUX, **Conseillers**

AbsentS : Jean-Pierre JOYOT, Pouvoir à..... Colette JOLLIVET

Jocelyne BORDIER.

Secrétaire de séance : Nancy SUZÉ.

Participait à la réunion : Martine CORNET

En début de séance, il est rendu hommage à la mémoire de Bernard LÉTUVÉ, décédé ce jour même.

Observations sur le compte rendu de la séance du 13/04/2023 : Néant.



1. [Demande de subvention auprès de la Thelloise.](#)

Pour la fréquentation de la piscine de Bresles, par les enfants de Ponchon.

Cette subvention est traditionnellement demandée, en considération du fait que la piscine de Chambly n'est pas accessible aux enfants de Ponchon.

Accord unanime du Conseil Municipal

2. [Toit de la roulotte Joly :](#)

Des fuites et des infiltrations d'eau récurrentes ont atteint la toiture d'une pièce qui présente maintenant des faiblesses. Les activités du Joly Atelier des Artistes ont été regroupées dans les deux autres salles.

Le problème provient de l'existence d'une pente et d'une contre-pente.

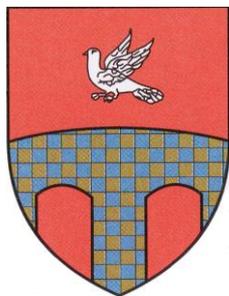
Nous disposons d'un devis de réparation pour 11 200 € TTC.

La solution pourrait tenir dans une toiture sans contre-pente.

Elle aurait pour avantage de rendre le local plus pratique.

Le Conseil est d'avis :

- De demander un ou deux devis de réparation en plus.
- De demander des devis pour une toiture sans contre-pente.
- D'inclure dans ces devis l'évacuation des plaques en fibro ciment.



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté - Égalité - Fraternité

COMMUNE DE PONCHON

Le Conseil est également d'avis, de demander des subventions :

- Auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles
- Auprès de la Communauté de la Thelloise.

Hors réunion : il apparaît logique de ne déposer ces demandes de subvention, que lorsque sera bien fixée la consistance des travaux.

3. Vente de la balayeuse.

Elle a été vendue pour 1 000€.

L'acquéreur n'a voulu payer qu'en espèce.

A l'unanimité, le Conseil

- ✓ Approuve la vente de la balayeuse
- ✓ Approuve exceptionnellement l'encaissement par Robert JOYOT des 1 000 € en espèces contre un chèque du même montant, la commune n'ayant pas de régime d'encaissement en espèces.

QUESTIONS DIVERSES

- R. JOYOT : en avril, mai et juin, l'actualité aura été particulièrement riche. Nous pourrions, début juillet, publier une gazette, qui, pour une fois serait rétrospective, et annoncerait le 14 juillet. Le délais paraît trop court. La rétrospective pourrait faire l'objet d'une gazette de rentrée. Elle serait publiée sur support spécial. Nancy SUZE se propose pour demander des devis. La prochaine publication sera un bulletin AHCP prévu pour le mois d'août.
- F. FAUQUEMBERGUE fait part du report au dimanche 11 juin de l'inauguration du chemin de la Planquette.
- L. LACHAPELLE évoque les difficultés de stationnement et de circulation qui se révèlent le jour de la brocante de l'Ascension.
- Y. MERLIN évoque l'inscription de la Commune au concours des Villages Fleuris. Le Conseil ne se montre pas enthousiaste.
- Y. MERLIN évoque la question des travaux exécutés rue du Larris par l'entreprise COLAS. L'entreprise COLAS va revoir sa facture à la baisse, et parfaire ses travaux.

Prochains RDV.

- Les Conseillers sont invités à venir visiter la cantine annexe et la salle périscolaire le jeudi 25 mai à 18 heures.

Prochain Conseil :

La date en est impérativement fixée au vendredi 9 juin, pour l'élection des Délégués Sénatoriaux. Il est fixé à 19 heures.

R. JOYOT éditera une courte note sur le système alambiqué de l'élection des Délégués Sénatoriaux.